

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75800 PARIS

ref. : FR 2022 - 023

Bruay-sur-l'Escaut, le 1^{er} février 2022



Monsieur le Président de la République,

L'intervention de l'Etat est très attendue par les communes minières du Nord et du Pas-de-Calais, durablement marquées par la disparition du charbon mais aussi par la poursuite des délocalisations, à l'image de Bridgestone Béthune. Le taux de chômage et de pauvreté est ici l'un des plus élevés de France. Dans ce contexte, l'accès à un cadre de vie et à un logement dignes est essentiel.

C'est dans cet esprit que j'ai fait une priorité, dès 2017, d'obtenir de l'Etat qu'il participe à hauteur de 10 millions par an sur 10 ans à la réhabilitation et à rénovation des cités minières, au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Avec le concours de Gérard Darmanin, alors Ministre de l'Action et des Comptes publics, mais aussi celui de ma collègue Cathy Apourceau-Poly, Sénatrice du Pas-de-Calais et Présidente de la Mission bassin minier et l'ensemble des parlementaires qui l'ont voté, cet engagement a été tenu.

Le plan de rénovation des quelque 23 000 logements miniers a débuté et les travaux, notamment d'isolation thermique, avancent à grand pas. Mois après mois, des maisons rénovées, beaucoup plus confortables et moins énergivores, sont ainsi restituées à leurs habitants.

Mais les élus des communes minières sont vivement préoccupés par l'absence d'engagement budgétaire de l'Etat pour le traitement des espaces publics. Or les besoins sont considérables, qu'ils s'agissent de la rénovation des réseaux, des voiries, de l'éclairage public, des espaces verts, des équipements collectifs intégrés aux cités minières... A ce jour, la charge financière de tels travaux revient aux communautés d'agglomération ou communautés de communes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour, seules, mener à bien cet immense chantier.

Nous avons ainsi besoin d'un plan ANRU minier et la création d'un établissement public associant l'ensemble des présidents des EPCI du bassin houiller. Nous avons également grand besoin de lisibilité sur l'engagement financier de l'Etat sur 10 ans afin que l'ensemble des acteurs puissent se mobiliser dans la durée pour le renouveau du bassin minier du Nord – Pas-de-Calais.

.../...